



**PROCES-VERBAL DE BUREAU
DU SAMEDI 7 NOVEMBRE 2015**

<u>Présents</u> :	Mmes	BABY B., DEMEULEMESTER M-J., GRUSZCZYNSKI D., LEIGNEL M.,
	MM.	BOUCHENDHOMME M., CATTELLE A., DELROT G., DESRUMAUX J.-L., DIAZ J-PH., HERBAUT J., HOCHARD D., LAGRENEZ S., LEBEAU M., NYS P., PITTAVINO JM., SOETAERT M.,
<u>Excusés</u> :	M	MARTINACHE JJ., STAELENS J., WAESSEM T.,
<u>Invités présents</u> :	Mme MM.	BILOT D. COQUIDE JC., LERICHE L., LOQUET L.

Début de réunion : 10h10

1. Présidence

M. CATTELLE explique que la réunion du bureau 1 du mois d'octobre a été annulée.

Il s'excuse de son absence lors de la remise de récompenses du District Douaisis. Pour éviter que ce problème ne se reproduise, il annonce que les présidents de district auront les récompenses de leurs récipiendaires avant le jour J.

La subvention du CNDS a été versée. Le Basket Féminin est à l'honneur dans les subventions.

Le budget des aides du Conseil Départemental diminuera de 10% pour la saison prochaine.

L'AG fédérale s'est déroulée à Nantes.

2. Commissions

REGLEMENTS, SALLES ET TERRAINS :

Mme.	BABY
M.	LEBEAU

Règlements :

Il est prévu de provoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour modifier les statuts pour que les représentants au Bureau Fédéral soient des élus départementaux.

Il s'agit de modifier les ART 18 des statuts et ART 9 du règlement intérieur. La décision sera prise lors du prochain Comité Directeur.

COMMUNICATION : M. SOETAERT

M. SOETAERT a écrit et mis sur le site un superbe article relatant les JNA (Journées Nationales de l'Arbitrage).

Les étapes du prochain examen Arbitres seront mises sur le site.

QUALIFICATIONS : M. BOUCHENDHOMME

Après un début d'année difficile, il n'y a pas de retard dans l'édition des licences.

Le processus d'envoi des licences sur INTERNET contente les clubs mais malheureusement, certains d'entre eux abusent de cette souplesse.

C'est une grande avancée et ce grâce à M. HENNERON en particulier.

Actuellement 23023 licences ont été établies dans le département, soit une augmentation de 1124 licences par rapport à la même date de la saison dernière.

Il n'y a aucun retard.

On note 1552 mutations et 70 licences T.

RAPPEL :

En Championnat Départemental, la mutation d'un joueur ayant participé à au moins une rencontre est autorisée à condition de ne pas rejouer dans la même division.

Ce règlement, appliqué chez les Jeunes, est maintenant applicable chez les SENIORS.

Conditions : - accord du club quitté
- Championnat départemental
- Changement de division

➔ Condition supplémentaire pour les seniors : - déménagement (art 410-2 des règlements officiels fédéraux)

Il en est de même pour les licences T.

ATTENTION : un jeune (plus de 21 ans) ne peut pas obtenir une licence T s'il a déjà joué au cours de la saison.

AUTRE RAPPEL :

Pour surclasser un baby basketteur en Mini-poussin, ce joueur doit avoir été licencié 2 années complètes dans sa catégorie.

Le CDNBB a terminé à la 3^{ème} place du Challenge du licencié au niveau fédéral. L'enveloppe a été restituée à la FFBB pour être attribuée à un petit Comité. M. CATTELLE attend de connaître le nom de ce Comité laissé au choix de la FFBB.

Le CDNBB mettra peut-être en place un Challenge pour les clubs qui utilisent sérieusement l'outil informatique. Peut-être pourrait-on prévoir une aide à l'équipement des clubs ?

DISCIPLINE : M. MARTINACHE

Il y a déjà 3 dossiers à l'étude.

Certains cas de fraude ont été décelés. La Commission Sportive entérine automatiquement de son propre chef les propositions validées par ses PV sauf en cas de fraude.

La commission prévoit d'étudier les Fautes Techniques afin de vérifier s'il n'y a pas d'abus venant de certains arbitres.

FORMATION DES DIRIGEANTS : M. HOCHARD

M. HOCHARD confirme la participation d'un kiné d'équipe de France au Forum MINIBASKET qui aura lieu ce mercredi 11 novembre à TRITH.

INTITULES de la présentation :

- soigner les petits « bobos »
- Si on ne sait pas, on ne fait rien !!!
- Importance de la glace

FORMATION DES CADRES M. DELROT

FORMATION DES CADRES:

Une formation a eu lieu du 22 au 25 octobre à TEMPLEUVE. Il y avait 25 présents sur 28 inscrits.

Dans le MARITIME, il y avait 33 présents sur 35 inscrits. Deux nouveaux cadres ont rejoint la formation dans ce district : Arnaud TONDEUR et Nicolas ARGOUL.

Les inscriptions doivent être envoyées directement aux districts et non au CDNBB.

GESTION DU SIEGE : M. NYS

M. NYS fait le point sur les dépenses du siège. La gestion est très bonne.

RECOMPENSES: M. DIAZ

Les courriers seront bientôt envoyés aux clubs.

OFFICIELS : M. DIAZ

Arbitres :

Il y aura sans doute 3 stages en avril, mai et juin.

Avec la formation e-learning, on ne connaît pas actuellement le nombre de candidats en formation. Il y aura aussi les candidats de la saison dernière.

Il est prévu de continuer à faire du Terrain après la validation du e-learning qui reste théorique.

La CDO envisage de rapidement faire une réunion pour planifier tout cela.

Dans le cursus de la nouvelle formation ARBITRES, la démonstration commentée (E5) est supprimée des critères d'évaluation.

Une réunion de la COMED aura lieu en juin (fin de saison) pour étudier les dossiers ARBITRES afin de ne pas pénaliser pour la saison suivante.

BASKET FEMININ Mmes BABY – BILOT - GRUSZCZYNSKI
M. BLIDI

Il y a une réunion avec le CDOS pour le projet SPORT ET FEMMES le lundi 23 novembre.

Le travail sur la mixité continue.

L'action « AMENE UNE COPINE » démarre au 10 novembre.

La prochaine réunion aura lieu le samedi 5 décembre.

SPORTIVE

Championnats de Jeunes :

Mme DEMEULEMESTER
M PITTAVINO

La Sportive Jeunes fait remarquer que de nombreuses feuilles de marque sont illisibles ou comportent des licences manquantes. Cela donne donc un surcroît de travail pour les contrôles.

ATTENTION : La rédaction de la feuille de marque est sous la responsabilité du club du marqueur.

Un mail a donc été envoyé aux clubs et un léger mieux s'est fait ressentir.

Rappel :

Un joueur présentant le double de sa licence accompagnée d'une pièce d'identité est une situation recevable, il n'est pas nécessaire d'inscrire une annotation au verso de la feuille de marque.

La Sportive demande de bien faire attention aux listes de brulés qui ne sont pas envoyées au Comité du Nord par les clubs de région.

RAPPEL :

Selon l'Article 429-2, les Minimes 2^{ème} Année, peuvent faire 2 matches le même week-end mais uniquement dans leur catégorie.

Championnats Seniors :

Mme BABY
M. SOETAERT

Un début de saison avec cinq forfaits généraux.

Pour la 1^{ere} journée de championnat, il y a encore beaucoup de clubs dont les joueurs ne présentent pas leur licence (106 joueurs), pour la 2^{ème} journée de championnat (92 joueurs) et pour la 3^{ème} journée (36 joueurs).

La facturation aux clubs pour non représentation de licence se fera à partir de la 4^{ème} journée.

Il y a quelques erreurs sur feuille → le temps de la remise en route

JEUNES :

Mme LEIGNEL – DEMEULEMESTER – VAN-LAER

- Validation des Certificats de Qualité. 43 propositions de candidature pour 33 retenues.
 - o Remise des Certificats de Qualité le vendredi 11 décembre au siège de Phalempin à 19h
- Forum MINIBASKET à Trith le mercredi 11 novembre
 - o 40 inscrits, 24 clubs représentés avec le programme suivant :
 - Séance terrain
 - JAP en pratique
 - Soigner les bobos
 - Gestion de la mixité
 - Action du Comité
 - Opération Basket Ecole
 - Organisation d'un plateau mini basket
- Projet FAIR PLAY en cours d'élaboration, réunion prévue le 21 novembre.
- Mise en place des plateaux MINIBASKET

MEMBRES:

Mme. DENIS (excusée)
M. HERBAUT

M. HERBAUT indique ne rien avoir de particulier à dire.

3. Présidents de District :

Cambrésis : M LERICHE

M. LERICHE précise que le tracé de la salle d'Escaudoeuvres est terminé. Le Comité du Nord n'a pas reçu de courrier en ce sens.

M. LERICHE a assisté à une réunion le 18 novembre à Saint Quentin avec le Comité de l'Aisne dans le but de développer une coopération sur les équipes Elites.

Le club de SOLRE LE CHATEAU demande son rattachement au district Valenciennois pour des questions pratiques. La question est à voir entre les districts mais nous en revenons au découpage géographique du Département du Nord et ses districts.

La facturation des catégories cadettes a été envoyée aux clubs.

DOUAISIS : M. COQUIDE

RAS

MARITIME : M. LOQUET

RAS

TERRIEN : M. HOCHARD

M. HOCHARD a envoyé l'appel à candidature pour l'Assemblée Générale à tous les clubs.

M. HOCHARD a également été interpellé par un club du Douaisis qui a été facturé par le Terrien pour une équipe de jeunes évoluant dans le Championnat Terrien.

VALENCIENNOIS : Mme BILOT

RAS

4. Vice-présidents : MM. BOUCHENDHOMME - MARTINACHE

RAS

5. Trésorerie : M. DESRUMAUX

Le trésorier fait le point sur la trésorerie à ce jour.

Il informe les élus des impayés de quelques clubs.

Il présente le bilan financier de l'EURO 2015 pour le CDNBB, soit une charge de 8433.00 euros soit 0.35€ par licencié.

Il rappelle que le CDNBB a vendu 1410 billets pour 74719 euros

Concernant le championnat Cadets/Cadettes, tout est facturé au Nord qui ensuite ventile dans les districts.

6. Secrétariat :

Les INTER-SECTEURS en 3X3 auront lieu dans le DOUAISIS à BREBIERES le samedi 19 décembre.

7. Divers :

Concernant les observations des arbitres candidats à l'échelon région, qui doit régler les frais des observations ?
Réponse : Les Districts ont à leur charge les frais d'observations pour les arbitres.

Fin de la réunion à 12h30.

Le Secrétaire Général Adjoint
Jean-Philippe DIAZ

La Secrétaire Générale
Dorienne GRUSZCZYNSKI

Le Président du CDNBB
Alain CATTELLE